



Utilisation et entretien

Product Link™ PLE601, PLE602, PLE602P, PL641, PL631, PL631V2, PL542, PL240, PL240B, PL241, PL141, PL131 et PL161 Systèmes

PL6 1-HAUT (Produits de guidage et de commande de machine)

PL2 1-HAUT (Produits de guidage et de commande de machine)

PL1 1-HAUT (Produits de guidage et de commande de machine)

PL5 1-HAUT (Produits de guidage et de commande de machine)

Informations importantes sur la sécurité

La plupart des accidents qui surviennent lors de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation d'un produit sont dus au non-respect des règles ou des mesures de sécurité élémentaires. En anticipant les situations potentiellement dangereuses, il est souvent possible d'éviter l'accident. Tout utilisateur doit prendre garde aux dangers potentiels, y compris aux facteurs humains susceptibles de nuire à la sécurité. Il convient également de posséder la formation, les compétences et les outils requis pour utiliser, entretenir et réparer correctement le produit.

Toute entorse aux instructions d'utilisation, de lubrification, d'entretien ou de réparation de ce produit peut être à l'origine d'accidents graves, voire mortels.

Ne pas utiliser, ni effectuer de lubrification, d'entretien ou de réparation sur ce produit, sans s'être assuré d'y avoir été autorisé, d'avoir lu et compris les consignes d'utilisation, de lubrification, d'entretien et de réparation.

Des mesures de sécurité et des mises en garde sont indiquées dans ce guide et sur le produit. Le non-respect de ces mises en garde peut entraîner des blessures ou la mort tant pour l'utilisateur que pour autrui.

Les dangers sont identifiés par un "symbole d'alerte sécurité" suivi d'une "mention d'avertissement" telle que "DANGER", "AVERTISSEMENT" ou "ATTENTION". L'étiquette correspondant à l'alerte de sécurité "AVERTISSEMENT" est représentée ci-après.



Ce symbole d'alerte sécurité a la signification suivante:

Attention! Soyez vigilant! Votre sécurité est en jeu.

Le message figurant sous chaque avertissement décrit le danger correspondant sous forme de texte ou d'illustration.

Les opérations (liste non exhaustive) pouvant entraîner des dommages matériels sont signalées sur le produit et dans cette publication par des étiquettes "REMARQUE".

Caterpillar ne saurait prévoir toutes les situations impliquant un danger potentiel. Les mises en garde indiquées dans cette publication et sur le produit ne sont donc pas exhaustives. Ne pas utiliser ce produit pour une exploitation différente de celle décrite dans ce manuel avant d'avoir pris en compte toutes les règles et précautions de sécurité applicables à l'utilisation du produit dans l'environnement concerné; celles-ci incluent les règles et précautions de sécurité spécifiques au chantier. Quiconque emploie un outil, une procédure, une méthode de travail ou une technique de fonctionnement qui n'est pas expressément recommandé par Caterpillar doit donc s'assurer au préalable qu'il ne met pas sa personne ou celle d'autrui en danger. Il convient également de s'assurer d'avoir été autorisé à accomplir la tâche en question, et que le produit ne risque pas d'être endommagé ou de représenter un danger potentiel du fait de la procédure d'utilisation, de lubrification, d'entretien ou de réparation envisagée.

Les informations, spécifications et illustrations du présent guide reflètent l'état des connaissances au moment de la rédaction. Les caractéristiques, couples, pressions, relevés, réglages, illustrations etc. peuvent être modifiés à tout moment. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur l'entretien du produit. Avant toute intervention, se procurer les toutes dernières informations complètes. Les concessionnaires Cat disposent des informations les plus récentes.



Lorsque des pièces de rechange sont requises pour ce produit, Caterpillar recommande d'utiliser des pièces de rechange Cat.

Le non-respect de cette mise en garde peut entraîner des pannes prématurées, une détérioration du produit et des blessures graves, voire mortelles.

Aux États-Unis, l'entretien, le remplacement et la réparation des dispositifs ou systèmes de contrôle des émissions peuvent être réalisés par n'importe quel établissement ou professionnel, à la discrétion du propriétaire.

Table des matières

Avant-propos 4

Sécurité

Symboles et mises en garde 5

Généralités 6

Informations produit

Identification produit 8

Chapitre Utilisation

Utilisation 33

Index

Index 37

Avant-propos

Documentation

Ce guide doit être rangé dans la poche de documentation.

Ce guide renferme des informations concernant la sécurité, la conduite et l'entretien du produit.

Certaines photographies ou illustrations peuvent montrer des détails ou des accessoires qui n'existent pas sur votre produit.

En raison du progrès technique et de l'effort continu voué au perfectionnement du matériel, ce produit comporte peut-être des modifications qui n'apparaissent pas dans cette publication. Lire ce guide, l'étudier et le conserver avec le produit.

En cas de doute concernant un détail de construction de ce produit ou un point du guide, consulter le concessionnaire Cat qui fournira les renseignements les plus récents dont il dispose.

Sécurité

Les précautions élémentaires sont répertoriées dans le chapitre "Sécurité". Y figurent également le texte et l'emplacement des mises en garde apposées sur la machine.

Utilisation

Le chapitre "Utilisation" servira de référence au conducteur novice et d'aide-mémoire au conducteur expérimenté. En plus d'une description des instruments, des boutons et des commandes de la machine et de l'équipement, on y trouvera des conseils pour la programmation.

Les illustrations montrent comment effectuer correctement les contrôles, démarrer, conduire et arrêter le produit.

Nous n'indiquons ici que l'essentiel des techniques de conduite. L'habileté viendra à la longue, à mesure que le conducteur connaîtra mieux le produit et ses possibilités.

Entretien

Cette partie du guide est consacrée à l'entretien du produit et de ses équipements.

Sécurité

i07316757

Symboles et mises en garde

Code SMCS: 7606

DANGER

Lire attentivement les instructions et les mises en garde des Guides d'utilisation et d'entretien avant de conduire cet équipement ou de travailler dessus. Le non-respect des instructions et des avertissements peut entraîner des blessures ou la mort. Contacter le concessionnaire Caterpillar si vous souhaitez recevoir un Guide de remplacement II incombé à l'utilisateur de prendre soin du matériel.

DANGER

Une mauvaise utilisation de la plate-forme élévatrice peut entraîner des blessures ou la mort. Le conducteur doit agir de façon appropriée et suivre toutes les instructions et consignes concernant la machine et la plate-forme élévatrice.

DANGER

Un démarrage accidentel du moteur peut entraîner des blessures graves ou mortelles aux personnes qui travaillent sur l'équipement.

Pour empêcher tout démarrage accidentel du moteur, débrancher le câble de la borne négative (-) de la batterie. Isoler toutes les surfaces métalliques de l'extrémité du câble de batterie débranché pour empêcher qu'elles ne touchent d'autres surfaces métalliques qui pourraient activer le circuit électrique du moteur.

Mettre le coupe-batterie en position ARRÊT et le neutraliser à l'aide d'un blocage de sécurité.

Placer une étiquette Instruction spéciale, SEHS7332, "Ne pas utiliser" à l'emplacement du démarreur et du coupe-batterie pour informer le personnel que la machine subit actuellement des interventions.

Mises en garde

Le film de mise en garde de l'illustration 1 se trouve sur le tableau de bord ou le panneau de commande. Le film de mise en garde est parfaitement visible par le conducteur pendant l'utilisation normale de l'équipement.

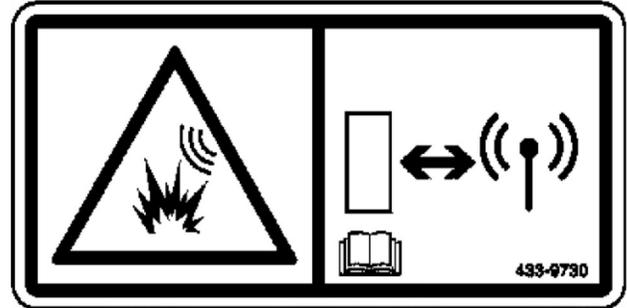


Illustration 1

g03356592

Autocollant

DANGER

Cet équipement est muni d'un dispositif de communication Cat®Product Link. Lorsqu'on emploie des détonateurs électriques pour les opérations d'abattage à l'explosif, les appareils à fréquence radio peuvent causer des interférences avec les détonateurs électriques, ce qui peut entraîner des blessures graves ou la mort. Le dispositif de communication Product Link doit être désactivé à la distance minimum autorisée en vertu de toutes les réglementations nationales ou locales pertinentes. En l'absence de telles exigences Caterpillar recommande à l'utilisateur final d'effectuer ses propres évaluations des risques afin de déterminer la distance d'utilisation nécessaire.

Le chantier d'abattage à l'explosif peut être défini comme la zone de manipulation de matières explosives au cours des opérations de découverte. Cette zone comprend le périmètre formé par les trous de mine découverts.

Si nécessaire, les méthodes ci-dessous sont recommandées pour désactiver le dispositif de communication CaterpillarProduct Link :

- Tourner le contacteur de désactivation de la radio Product Link sur la position ARRÊT.
- Débrancher le dispositif de communication CaterpillarProduct Link de la source d'alimentation principale. On effectue cette action en débranchant le faisceau de câblage au niveau de la radio du Product Link.

- Si la machine est équipée d'un PL141 ou PL131 mettre hors tension le dispositif Product Link ou retirer la batterie interne.
- Si la machine est équipée d'un PL161 retirer le PL161 de l'équipement.
- Le PL542 contient une batterie interne qui ne peut pas être mise HORS TENSION manuellement. Au besoin, déposer le PL542 de l'équipement.
- Le PL240B contient une batterie interne qui ne peut pas être mise HORS TENSION manuellement. Au besoin, déposer le PL240B de l'équipement.

Nota: Si aucun contacteur de désactivation radio n'est installé et que l'équipement est destiné à fonctionner à proximité d'une zone d'abattage à l'explosif, un contacteur de désactivation radio peut être installé. Le contacteur permet au conducteur de couper le dispositif de communication Caterpillar Product Link depuis le panneau de commande. Se référer à Instruction spéciale, REHS7339, Instruction spéciale, REHS8850, Instruction spéciale, REHS9111, Instruction spéciale, SEHS0377, et Instruction spéciale, REHS9757 pour obtenir davantage de détails et d'instructions de montage.

Autres autocollants

Le film de mise en garde de l'illustration 2 se trouve sur le tableau de bord ou le panneau de commande. Le film de mise en garde est parfaitement visible par le conducteur pendant l'utilisation normale de l'équipement.



Illustration 2

g03356735

Le film de l'illustration 2 est destiné à informer le conducteur que l'équipement est muni d'un dispositif d'émission sans fil. En conséquence, les données concernant cet équipement, son état et son fonctionnement sont transmises par le dispositif de communication Caterpillar Product Link à Caterpillar et sont communiquées aux clients et concessionnaires Caterpillar via l'interface utilisateur. Ces données permettent de mieux servir le client et d'améliorer les produits et services Caterpillar. La transmission des informations via un dispositif de communication Caterpillar Product Link est soumise à des exigences légales pouvant varier d'un endroit à l'autre.

Se référer au Guide d'utilisation et d'entretien, SEBU8832, "chapitre Utilisation" et au Guide d'utilisation et d'entretien, SEBU8832, "chapitre Conformité aux règlements" pour tout renseignement complémentaire.

i05955935

Généralités

Code SMCS: 7606



Lire attentivement les instructions et les mises en garde des Guides d'utilisation et d'entretien avant de conduire cet équipement ou de travailler dessus. Le non-respect des instructions et des avertissements peut entraîner des blessures ou la mort. Contacter le concessionnaire Caterpillar si vous souhaitez recevoir un Guide de remplacement Il incombe à l'utilisateur de prendre soin du matériel.

Avant-propos

Ce document est un supplément du Guide d'utilisation et d'entretien de l'équipement. Attacher ce document de façon permanente au Guide d'utilisation et d'entretien de l'équipement.

Introduction

Ce document fournit des informations sur le fonctionnement du dispositif de communication CaterpillarProduct Link.

L'utilisation et l'entretien de l'équipement sont interdits tant qu'on n'a pas lu et bien compris les instructions et les mises en garde du Guide d'utilisation et d'entretien. Il est impératif de bien comprendre le contenu de ce document avant d'utiliser tout équipement muni d'un dispositif de communication CaterpillarProduct Link.

Informations produit

Identification produit

i07316759

Informations sur la fabrication

Code SMCS: 7606

Product Information (Informations produit)

L'entité autorisée à communiquer sur demande conformément aux règlements techniques de l'Union douanière de l'Union économique eurasiatique : "Caterpillar Eurasia" Ltd.

Russie, Moscou, 115035 Sadovnicheskaya Emb 75

Téléphone : +7 (495) 2133340, Fax: +7 (495) 2133372, E-mail : Cat_moscow@cat.com

Fabricant : Caterpillar Inc.

100 NE Adams Street Peoria, Illinois 61629 ÉTATS-UNIS

Pays d'origine - États-Unis

Date de fabrication

Les marquages sur le dispositif et ou l'emballage contiennent des informations sur la date de fabrication, ou un lien vers la source de ces informations. Si nécessaire, la date de fabrication peut être obtenue à l'aide du numéro de série du produit, en contactant le concessionnaire agréé.

Terme et conditions de stockage et de transport

Le produit est contenu dans l'emballage consommateur du fabricant. Ce produit doit être stocké dans son emballage d'origine et dans les conditions de stockage correspondant aux facteurs climatiques du groupe 4 selon GOST 15 150-69. Lorsque les exigences de chargement et de transport indiquées sur les étiquettes de mise en garde sur les caisses doivent être suivies, les chocs et les cahots qui peuvent avoir une incidence sur l'aspect et le fonctionnement du dispositif doivent impérativement être évités.

Le transport doit être effectué par tous les types de véhicules de transport couverts. Lors du transport par air, s'assurer que le dispositif Product Link est transporté dans un compartiment chauffé et hermétique.

Actions en cas de défaillances techniques

Avant d'appeler le concessionnaire à des fins de réparation, contrôler l'intégrité des fils électrique et activer l'alimentation par batterie du dispositif. L'activation de l'alimentation par batterie peut être effectuée comme suit :

- Mettre le sectionneur principal de la machine sur la position ARRÊT puis sur MARCHE.
- Débrancher le faisceau du Product Link du connecteur de la machine, puis rebrancher le faisceau.
- Débrancher le câble négatif de la cosse négative de la batterie puis le rebrancher.

Si ces solutions ne permettent pas de résoudre le problème, contacter notre service d'assistance.

i07616428

Conformité réglementaire

Code SMCS: 7606

REMARQUE

La transmission des informations via un dispositif de communication Caterpillar Product Link est soumise à des exigences légales. Les exigences légales pouvant varier d'un endroit à l'autre, y compris mais non limitées à l'autorisation relative à l'utilisation des fréquences radio. L'utilisation d'un dispositif de communication Caterpillar Product Link doit être limitée aux lieux dans lesquels toutes les exigences légales relatives à l'emploi du réseau de communication et du dispositif Caterpillar Product Link ont été satisfaites.

Au cas où un équipement muni du dispositif de communication Product Link Caterpillar est situé ou a été placé dans un lieu où (i) les obligations juridiques ne sont pas remplies ou (ii) la transmission ou le traitement de ce type d'informations dans de multiples emplacements ne sont pas légaux, Caterpillar rejette toute responsabilité liée au non-respect des réglementations et Caterpillar peut cesser la transmission des informations de cet équipement.

Consulter le concessionnaire Cat pour toute question concernant l'utilisation du système Product Link dans un pays spécifique.

Avis important concernant le logiciel open source

REMARQUE

Ce produit utilise un logiciel open source disponible sous un large éventail de licences. Certaines d'entre elles exigent que le texte de la licence soit inclus dans la distribution. Rendez-vous sur <http://www.cat.com/opensource> pour obtenir une copie de chaque licence et code source, le cas échéant.

Avis relatifs aux ondes radio pour le PL631 / PL631V2

Avertissement FCC

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté
- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.
- Cet émetteur radio IC: 4629A-9523 pour PL631 et IC: 4629A-9523N pour PL631V2 a été homologué par Industrie Canada pour un fonctionnement avec les types d'antennes répertoriés ci-dessous présentant le gain maximal admissible indiqué. L'utilisation de types d'antenne qui ne figurent pas dans cette liste ayant un gain supérieur au gain maximal indiqué pour ce type d'antenne, est strictement interdite avec ce dispositif.
- Ce dispositif a été conçu pour être utilisé avec les antennes répertoriées ci-dessous et présentant un gain maximal de 3 dBi. L'utilisation d'antennes ne figurant pas dans cette liste ou présentant un gain supérieur à 3 dBi est strictement interdite avec ce dispositif. L'impédance d'antenne requise est 50 ohms.

Antennes pouvant être utilisées:

- 443-8462 Ens. antenne à montage rigide
- 443-8463 Ens. antenne à montage adhésif

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL631 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Marquages de certification du PL631 / PL631V2

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 3

g06279687

Avis relatif aux ondes radio - PL641**Avertissement FCC**

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.
- Cet émetteur radio, IC: 7830A-PXS8, a été homologué par Industrie Canada pour un fonctionnement avec les types d'antenne répertoriés ci-dessous présentant le gain maximal admissible indiqué. L'utilisation de types d'antenne qui ne figurent pas dans cette liste ayant un gain supérieur au gain maximal indiqué pour ce type d'antenne, est strictement interdite avec ce dispositif.
- Ce dispositif a été conçu pour être utilisé avec les antennes répertoriées ci-dessous et présentant un gain maximal de 2,51 dBi. L'utilisation d'antennes ne figurant pas dans cette liste ou présentant un gain supérieur à 2,51 dBi est strictement interdite avec ce dispositif. L'impédance d'antenne requise est 50 ohms.

Antennes pouvant être utilisées:

- 443-8460 Ens. antenne à montage rigide
- 443-8462 Ens. antenne à montage rigide
- 443-8463 Ens. antenne à montage adhésif

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL641 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Marquages de certification PL641

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 4

g06279687

Avis relatifs aux ondes radio PL542**Avertissement FCC**

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent la conformité aux parties 22 et 24 de la FCC et le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL542 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Thaïlande

Ce matériel de télécommunication est conforme aux exigences techniques de NTC.

Nigeria

La connexion et l'utilisation de ce matériel de télécommunication sont autorisées par la Nigerian Communications Commission.

Marquages de certification PL542

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 5

g06279687

Tchad

57/ARCEP/DG/DRN/SAI/2018

31/05/18



Illustration 6

g06320305

Bénin

AGREE PAR l'ARCEP-BENIN

Numéro d'agrément..N° 168/ARCEP/SE/DR/DAJRC/GU/2018

Date d'agrément.....05 SEP 2018

Mauritanie

AGREE PAR L'ARE MAURITANIE

Numéro d'agrément :: 0515/ARE2018

Date d'agrément :: 07/06/2018

Illustration 8

g06320307

Avis relatifs aux ondes radio PL240**Avertissement FCC**

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL240 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Certificat indonésien

49587/SDPPI/2017

3130

Certificat indonésien

Conforme aux normes IMDA DB105771

Marquages de certification PL240

| COUNTRIES | Labeling Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AUSTRALIA |  E401 |
| COSTA RICA | FCC mark |
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |
| HONG KONG |  Certified for use in Hong Kong 經驗證可在香港使用 Certificate No. 證書號碼 ZZZZZYXXXX |
| INDONESIA | 49587/SDPPI/2017 3130 |
| JAPAN |  R 003-160123 T D160071003 |
| NEW ZEALAND |  E401 |
| NIGERIA | "Connection and use of this Communications equipment is permitted by the Nigerian Communications Commission" |
| PHILIPPINES |  NTC Type Approved No: ESD-CPE-1703322 |
| QATAR | ictQATAR Type Approval reg. No: CRA/SA/2016/R-5433 |
| SINGAPORE | Complies with IMDA Standards Dealer License: DB105771 |
| THAILAND | "This telecommunication equipment conforms to NTC technical requirement" |
| UKRAINE |  028 |
| UNITED ARAB EMIRATES | TRA REGISTERED No: ER47254/16 DEALER No: DA0130583/14 |

Avis relatif aux ondes radio - PL241

Avertissement FCC

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté
- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

- Cet émetteur radio, IC: 5131A-HE910, a été homologué par Industrie Canada pour un fonctionnement avec les types d'antenne répertoriés ci-dessous présentant le gain maximal admissible indiqué. L'utilisation de types d'antenne qui ne figurent pas dans cette liste ayant un gain supérieur au gain maximal indiqué pour ce type d'antenne, est strictement interdite avec ce dispositif.
- Ce dispositif a été conçu pour être utilisé avec les antennes répertoriées ci-dessous et présentant un gain maximal de 3,31 dBi. L'utilisation d'antennes ne figurant pas dans cette liste ou présentant un gain supérieur à 3,31 dBi est strictement interdite avec ce dispositif. L'impédance d'antenne requise est 50 ohms.

Antennes pouvant être utilisées:

- 443-8460 Ens. antenne à montage rigide
- 443-8462 Ens. antenne à montage rigide
- 443-8463 Ens. antenne à montage adhésif

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL241 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Marquages de certification PL241

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 10

g06279687

Avis relatifs aux ondes radio PL141**Avertissement FCC**

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL141 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.



Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

Marquages de certification PL141

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 11

g06279687

Avis relatifs aux ondes radio PL131**Avertissement FCC**

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL131 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.



Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

Avis relatifs aux ondes radio PL161

Avertissement FCC

Ce dispositif est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC (Commission fédérale des communications). L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris un brouillage pouvant causer une utilisation inopinée.

Cet équipement a été soumis à des essais dont les résultats indiquent le respect des limites applicables aux dispositifs numériques de classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont destinées à garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, aucune installation ne peut garantir l'absence de brouillage. Si cet équipement cause effectivement des interférences nuisibles à d'autres équipements, ce qui peut être déterminé en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est invité à essayer de corriger ces interférences à l'aide d'une ou plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner davantage l'équipement du récepteur.
- Raccorder l'équipement à une prise électrique sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté

- Consulter le concessionnaire ou un technicien expérimenté qualifié en radio/télévision pour obtenir de l'aide

Toute transformation ou modification sur ce dispositif sans l'approbation expresse de Caterpillar peut révoquer l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Avis aux utilisateurs - Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux CNR (cahiers des charges sur les normes radioélectriques) d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférence préjudiciable.
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement non désiré.

⚠ DANGER

Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

Avis aux utilisateurs de l'UE

Le PL161 a été conçu de manière à pouvoir être utilisé en Belgique sans enfreindre les exigences applicables relatives à l'utilisation de son spectre radioélectrique.

Marquages de certification PL161

| COUNTRIES | Labeling Requirements |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AUSTRALIA |  E401 |
| CHINA | CMIIT ID 2017DJ4992 |
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |
| JAPAN |  R 011- 345678 |
| MEXICO |  |
| NEW ZEALAND |  E401 |
| QATAR | ictQATAR Type Approval reg. No: CRA/SA/2017R-6432 |
| SINGAPORE | DA106210 |
| SOUTH AFRICA |  |
| THAILAND | "This telecommunication equipment conforms to NTC technical requirement" |
| UKRAINE |  U.A.TR.028 |
| UNITED ARAB EMIRATES | TRA REGISTERED No: ER57063/17 DEALER No: DA0130583/14 |

Illustration 12

g06278478

Marquages de certification PLE601

| COUNTRIES | Certification Marking Requirements |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| EAEU (RUSSIA, BELORUSSIA, KAZAKHSTAN, ARMENIA, KYRGYZSTAN) |  |

Illustration 13

g06279687

PLE601 Avertissement du gestionnaire réseau

 **DANGER**

Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

PLE602 Marquages d'homologation

Ce dispositif de gestionnaire de réseau est toujours en cours de certification EAC. Cette unité ne porte pas l'homologation actuellement.

PLE602 Avertissement du gestionnaire réseau

 **DANGER**

Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

PLE602P Marquages d'homologation

Ce dispositif de gestionnaire de réseau est toujours en cours de certification EAC. Cette unité ne porte pas l'homologation actuellement.



Être extrêmement prudent lors de la manutention des batteries au lithium.

Les batteries au lithium ne sont pas réparables.

Une explosion de la batterie peut entraîner des blessures.

Être vigilant car une batterie remplacée par un type de batterie incorrect présente un risque d'explosion.

Ne pas jeter les batteries au feu. La batterie peut exploser et dégager des substances chimiques caustiques.

Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux réglementations fédérales et locales.

PLE602P Avertissement du gestionnaire réseau

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL141)

Code SMCS: 7606

Tableau 1

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique Product Link PL141

Marque : Caterpillar

Modèle : PL141

Numéro de pièce: 448-3379

N° de pièce de l'antenne : interne

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité : Annexe II, Annexe III, Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006+A11:2009+A1:2010

+A12:2011+A2:2013

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.1.1

EN 301 489-19 V2.1.0

EN 301 489-52 V1.1.0

RF (Sec 3.2)

EN 301 511 V9.0.2

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

Signature: *Michael Caruthers*

Name: Michael Caruthers

Title: Engineering Manager

Place: Peoria, IL

Date: 29nov2018

Informations produit
 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL161)

Code SMCS: 7606

Tableau 2

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique Product Link PL161

Marque : Caterpillar

Modèle : PL161

N° de pièce de l'antenne : interne

Numéro de pièce: 503-2958

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

Directive 2014/30/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité : Annexe II, Annexe III, Annexe IV

2014/53/UE : ROUGE

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 + A12:2011 + A2:2013

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.2.0

EN 301 489-17 V3.2.0

RF (Sec 3.2)

EN 300 328 V2.1.1

2011/65/UE : RoHS

EN 50581:2012

2014/30/UE : Compatibilité
 électromagnétique

EN 13309:2010

Signature:



Name: Michael Caruthers

Title: Engineering Manager

Place: Peoria, IL

Date: 15oct2018

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL240)

Code SMCS: 7606

Tableau 3

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique radio cellulaire Product Link PL240

Marque : Caterpillar

Modèle: PL240

N° de pièce de l'antenne : interne

Numéro de pièce: 505 - 6727

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité mentionnée : _____ Annexe II, X Annexe III, _____ Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 + A11:2009+ A1:2010 +
A12:2011 + A2:2013
EN 62311:2008

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.1.1
EN 301 489-19 V2.1.0
EN 301 489-52 V1.1.0
EN 301 511 V12.1.10
EN 301 908-1 V11.1.1
EN 301 908-2 V11.1.1
EN 303 413 V1.1.0

RF (Sec 3.2)

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

Nom de l'organisme notifié: TUV SUD BABT

Numéro de l'organisme notifié:0168

N° du certificat d'examen:BA BT-RED000350 i01.01

Signature:



Name: Michael Caruthers

Title: Engineering Manager

Place: Peoria, IL

Date: 15oct2018

Informations produit
 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL241)

Code SMCS: 7606

Tableau 4

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique radio cellulaire Product Link PL241

Marque : Caterpillar

Modèle : PL241

Numéro de pièce: 444-9619

Numéro de pièce d'antenne : 443-8463,
 443-8462, 443-8460

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité : Annexe II, Annexe III, Annexe IV

| | | |
|--------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 2014/53/UE : | LVD (Sec 3.1a): | EN60950-1:2006 + A11:2009+ A1:2010 + A12:2011 + A2:2013 EN 62311:2008 |
| | Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b): | EN 301 489-1 V2.1.1 EN 301 489-19 V2.1.0 EN 301 489-52 V1.1.0 |
| | RF (Sec 3.2) | EN 301 511 V12.5.1 EN 301 908-1 V11.1.1 EN 301 908-2 V11.1.1 EN 300 440 V2.1.1 |
| 2011/65/UE : | RoHS | EN 50581:2012 |

Signature: *Michael Caruthers*
 Name: *Michael Caruthers* Title: *Engineering Manager-3*
 Place: *Peoria, IL* Date: *29 Aug 2017*

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL542)

Code SMCS: 7606

Tableau 5

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique Product Link, PL542

Marque : Caterpillar

Modèle: PL542

N° de pièce de l'antenne : interne

Numéro de pièce: 515 - 7080

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

Directive 2014/30/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité : Annexe II, Annexe III, Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 (2ème édition) +
Am12:2011 + Am: 2:2013
EN62311:2008

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b)

EN 301 489-1 V2.1.1

EN 301 489-17 V3.2.0

EN 301 489-52 V1.1.0

RF (Sec 3.2)

EN 300 328 V2.1.1

EN 300 440-2 V1.4.1

EN 301 511 V9.0.2

EN 301 908-1 V11.1.1

EN 301 908-2 V11.1.1

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

2014/30/EU

Compatibilité électromagnétique

EN 13309:2010

Signature: *Michael Carnethers*

Name: *Michael Carnethers*

Place: *Massville, IL*

Title: *Engineering Manager-3*

Date: *29 June 2017*

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL631)

Code SMCS: 7606

Tableau 6

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Product Link, PL631, dispositif télématique radio cellulaire

Marque : Caterpillar

Modèle : PL631

Numéro de pièce: 442 - 7199

Numéro de pièce d'antenne : 443 - 8463,
 443 - 8462

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité mentionnée : _____ Annexe II, X Annexe III, _____ Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 + A11:2009+ A1:2010 +
 A12:2011 + A2:2013
 EN 62311:2008

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.2.0
 EN 301 489-19 V2.1.0
 EN 301 489-20 V2.1.0

RF (Sec 3.2)

EN 301 441 V2.1.1
 EN 303 413 V1.1.1

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

Nom de l'organisme notifié: TUV SUD BABT

Numéro de l'organisme notifié:0168

N° du certificat d'examen:BA BT-RED00351 i02

Signature:



Name: Michael Caruthers

Place: Peoria, IL

Title: Engineering Manager

Date: 23aug2018

**DÉCLARATION DE
CONFORMITÉ
(PL631V2)****Code SMCS:** 7606

Tableau 7

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Product Link, PL631V2, Dispositif télématique radio cellulaire

Marque : Caterpillar

Modèle: PL631V2

Numéro de pièce: 544 - 1881

Numéro de pièce d'antenne : 443 - 8463, 443 - 8462

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité mentionnée : _____ Annexe II, ___X___ Annexe III, _____ Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 + A11:2009+ A1:2010 +
A12:2011 + A2:2013
EN 62311:2008

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.2.0

EN 301 489-19 V2.1.0

EN 301 489-20 V2.1.0

RF (Sec 3.2)

EN 301 441 V2.1.1

EN 303 413 V1.1.1

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

Nom de l'organisme notifié: TUV SUD BABT

Numéro de l'organisme notifié:0168

N° du certificat d'examen:BA BT-RED000351 i012

Signature:**Name:** Michael Caruthers**Place:** Peoria, IL**Title:** Engineering Manager**Date:** 23aug2018

Informations produit
 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL641)

Code SMCS: 7606

Tableau 8

CATERPILLAR®

Déclaration de conformité de l'UE

La présente Déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant :

CATERPILLAR INC.

100 N.E. Adams Street

Peoria, IL 61629

Depuis les États-Unis

déclare que le produit, objet de la présente description :

Dispositif télématique radio cellulaire Product Link PL641

Marque : Caterpillar

Modèle : PL641

Numéro de pièce : 440-2104, 440-2105

Numéro de pièce de l'antenne:440-2104 utilise une antenne interne

Numéro de pièce de l'antenne:440-2105 peut utiliser 443-8463, 443-8462, et 443-8460

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union :

Directive 2014/53/UE

Directive 2011/65/UE

La conformité est attestée par le respect des exigences applicables définies dans les documents suivants :

Procédure d'évaluation de la conformité mentionnée : _____ Annexe II, X Annexe III, _____ Annexe IV

2014/53/UE :

LVD (Sec 3.1a):

EN60950-1:2006 + A11:2009+ A1:2010 +
 A12:2011 + A2:2013
 EN 62311:2008

Compatibilité électromagnétique (Sec 3.1b):

EN 301 489-1 V2.1.1

EN 301 489-19 V2.1.0

EN 301 489-52 V1.1.0

RF (Sec 3.2)

EN 301 511 V12.1.10

EN 301 908-1 V11.1.1

EN 301 908-2 V11.1.1

EN 303 413 V1.1.0

2011/65/UE :

RoHS

EN 50581:2012

Nom de l'organisme notifié: TUV SUD BABT

Numéro de l'organisme notifié:0168

N° du certificat d'examen:BABT-RED000353 i01.01

Signature:



Name: Michael Caruthers

Title: Engineering Manager

Place: Peoria, IL

Date: 15oct2018

Chapitre Utilisation

Utilisation

i07566705

Aperçu du système

Code SMCS: 7606

Nota: Votre équipement peut être muni d'un dispositif de communication CaterpillarProduct Link.

Le dispositif de communication CaterpillarProduct Link emploie une technologie de portable et/ou satellite pour communiquer des informations sur l'équipement. Ces informations sont communiquées à Caterpillar, aux concessionnaires Cat et aux clients Caterpillar. Le dispositif de communication CaterpillarProduct Link contient un récepteur de signaux de satellite du système de positionnement global (GPS).

Nota: Le Product Link PL161 ne contient pas de récepteur GPS.

Le dispositif de communication CaterpillarProduct Link permet la communication à deux voies entre l'équipement et un utilisateur à distance. L'utilisateur à distance peut être un concessionnaire ou un client.

Nota: Le Product Link PL161 ne prend pas en charge la communication bidirectionnelle.

Nota: Tous les dispositifs Product Link comportant une antenne interne et tous les dispositifs comportant une antenne de transmission associée doivent être situés à plus de 20 cm (7.874 inch) du conducteur de la machine, conformément aux normes de sécurité de la FCC relatives à l'exposition du corps humain aux radiofréquences.

Transmissions de données

Les données relatives à l'équipement, son état et son fonctionnement sont transmises par le dispositif de communication Caterpillar Product Link à Caterpillar et communiquées aux clients et concessionnaires Caterpillar via l'interface utilisateur. Ces données permettent de mieux servir le client et d'améliorer les produits et services Caterpillar. Les informations transmises peuvent comprendre : le numéro de série de l'équipement, l'emplacement de l'équipement, et des données opérationnelles comprenant, sans s'y limiter : les codes d'anomalie, les données d'émissions, l'utilisation du carburant, les heures du compteur d'entretien, les numéros de version du logiciel et du matériel et des équipements installés.

Caterpillar ou les concessionnaires Caterpillar peuvent utiliser ces informations à différentes fins. Se référer à la liste suivante pour connaître les utilisations possibles:

- Prestation de services au client et/ou entretien de l'équipement
- Contrôle ou entretien du système Product Link
- Surveillance de l'état ou des performances de l'équipement
- Aide au maintien de l'équipement ou amélioration de son efficacité
- Évaluation ou amélioration des produits et services Caterpillar
- Respect des exigences légales et des règlements en vigueur
- Réalisation des études de marché
- Offre de nouveaux produits et services au client

Caterpillar peut partager tout ou partie des informations recueillies avec les sociétés, les concessionnaires et les représentants agréés de Caterpillar. Caterpillar ne vendra ni ne louera les informations recueillies à aucun tiers et prendra toutes les mesures raisonnables pour assurer la sécurité des informations. Caterpillar reconnaît et respecte la confidentialité des informations du client. Pour plus de renseignements, contacter le concessionnaire Caterpillar local.

Utilisation sur un chantier d'abattage pour radios Product Link



Cet équipement est muni d'un dispositif de communication Cat®Product Link . Lorsqu'on emploie des détonateurs électriques pour les opérations d'abattage à l'explosif, les appareils à fréquence radio peuvent causer des interférences avec les détonateurs électriques, ce qui peut entraîner des blessures graves ou la mort. Le dispositif de communication Product Link doit être désactivé à la distance minimum autorisée en vertu de toutes les réglementations nationales ou locales pertinentes. En l'absence de telles exigences Caterpillar recommande à l'utilisateur final d'effectuer ses propres évaluations des risques afin de déterminer la distance d'utilisation nécessaire.

Nota: Si l'on utilise l'ancienne version des radios Product Link (PL121SR, 522, 523, 420 ou 421), se référer aux exigences de chantier d'abattage à l'explosif figurant dans le Guide d'utilisation et d'entretien, SEBU8142, "Product Link - 121SR/321SR/420/421/522/523".

Si nécessaire, les méthodes ci-dessous sont recommandées pour désactiver le dispositif de communication CaterpillarProduct Link :

- Mettre le contacteur de désactivation radio Product Link en position ARRÊT.
- Débrancher le dispositif de communication CaterpillarProduct Link de la source d'alimentation principale. On effectue cette action en débranchant le faisceau de câblage au niveau de la radio du Product Link.
- Pour mettre le PL141 ou PL131 hors tension, appuyer sur l'interrupteur d'alimentation ou retirer la batterie interne.
- Le PL161 ne peut pas être mis hors tension de cette manière. Au besoin, retirer le PL161 de l'équipement.
- Le PL542 contient une batterie interne qui ne peut pas être mise HORS TENSION manuellement. Au besoin, déposer le PL542 de l'équipement.
- Le PL240B contient une batterie interne qui ne peut pas être mise HORS TENSION manuellement. Au besoin, déposer le PL240B de l'équipement.

Nota: Si aucune radio n'est posée et que l'équipement est destiné à fonctionner à proximité d'une zone d'abattage à l'explosif, on peut poser un contacteur de désactivation radio Product Link sur l'équipement. Le contacteur permet au conducteur de couper le dispositif de communication CaterpillarProduct Link depuis le panneau de commande. Se référer à Instruction spéciale, REHS7339, Instruction spéciale, REHS8850, Instruction spéciale, SEHS0377, et Instruction spéciale, REHS9111 pour obtenir davantage de détails et d'instructions de montage.

Les spécifications ci-dessous concernant le dispositif de communication Caterpillar Product Link sont fournies pour faciliter les évaluations des risques et garantir le respect des réglementations locales :

Tableau 9

| Spécifications de l'émetteur radio | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Modèle de radio (maximum) | Plage de fréquences de l'émetteur | Puissance de l'émetteur |
| | | |

(Tableau 9, suite)

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| PL641 (équipement radio télématique marque Cat [®] , modèle PL641) | 824 MHz - 849 MHz | 0,5 W type, 2 W maxi |
| | 880 MHz - 915 MHz | |
| | 1710 MHz - 1755 MHz | |
| | 1850 MHz - 1910 MHz | |
| | 1920 MHz - 1980 MHz | |
| 2110 MHz - 2170 MHz | | |
| PL631 (équipement radio télématique marque Cat [®] , modèle PL631) | 1616 MHz - 1626,5 MHz | 5,1 W maxi |
| PL631V2 (équipement radio télématique de marque Cat [®] , modèle PL631V2) | 1616 MHz - 1626,5 MHz | 5,1 W maxi |
| PL542 (équipement radio télématique pour l'équipement de construction basé sur la communication cellulaire marque Product Link Cat [®] , modèle PL542) | 824 MHz - 849 MHz | 0,5 W type, 2 W maxi |
| | 880 MHz - 915 MHz | |
| | 1710 MHz - 1755 MHz | |
| | 1850 MHz - 1910 MHz | |
| | 1920 MHz - 1980 MHz | |
| 2110 MHz - 2170 MHz | | |
| PL240 (équipement radio télématique basé sur le cellulaire marque Product Link Cat [®] , modèle PL240) | 824 MHz - 849 MHz | 0,5 W type, 2 W maxi |
| | 880 MHz - 915 MHz | |
| | 1710 MHz - 1755 MHz | |
| | 1850 MHz - 1910 MHz | |
| | 1920 MHz - 1980 MHz | |
| 2110 MHz - 2170 MHz | | |
| PL241 (équipement radio télématique basé sur le cellulaire marque Product Link Cat [®] , modèle PL241) | 824 MHz - 849 MHz | 0,5 W type, 2 W maxi |
| | 880 MHz - 915 MHz | |
| | 1710 MHz - 1755 MHz | |
| | 1850 MHz - 1910 MHz | |
| 1920 MHz - 1980 MHz | | |

(suite)

(suite)

(Tableau 9, suite)

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| | 2110 MHz - 2170 MHz | |
| PL141 (capteurs de localisation cellulaires marque Caterpillar modèle PL141) | 824 MHz - 849 MHz | 0,5 W type, 2 W maxi |
| | 880 MHz - 915 MHz | |
| | 1710 MHz - 1755 MHz | |
| | 1850 MHz - 1910 MHz | |
| | 1920 MHz - 1980 MHz | |
| | 2110 MHz - 2170 MHz | |
| PL131 (capteurs de localisation par satellite marque Caterpillar modèle PL131) | 1616 MHz - 1626,5 MHz | 1,2 W type, 1,5 W maxi |
| PL161 (émetteur Bluetooth marquée Cat [®] , modèle PL161) | 2,4 GHz - 2,48 GHz | 2,5 mW |

Tableau 10

| Spécifications de l'émetteur radio - spécifique pour la Russie | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| Modèle de radio et les numéros de pièce | Plage de fréquences de l'émetteur | Puissance de l'émetteur moyenne |
| PL631 (équipement radio télématique marque Cat [®] , modèle PL631) 467 - 4162, 463 - 1177, 455 - 5564, 442 - 7199 | 1621,35 MHz - 1626,5 MHz | 2,16 dBW |

Nota: Le PL631 est le seul système qui fonctionne à une fréquence spécifique pour la Russie. Tous les autres systèmes fonctionnent comme indiqué dans le tableau 9.

Tableau 11

| Tension de fonctionnement et ponction de courant Product Link | | |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Modèle | Plage de tension | Plage de ponction de courant maximale |
| PL640 (Product Link 640) | 9 - 32 V | 500 mA - 150 mA |
| PL641 (équipement radio télématique marquée Cat [®] , modèle PL641) | 9 - 32 V | 750mA - 225mA |

(Tableau 11, suite)

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------|
| PL631 (équipement radio télématique marquée Cat [®] , modèle PL631) | 9 - 32 V | 1,3A - 2,0A |
| PL631V2 (équipement radio télématique de marque Cat [®] , modèle PL631V2) | 9 - 32 V | 1,3A - 2,0A |
| PL542 (équipement radio télématique pour l'équipement de construction basé sur la communication cellulaire marquée Product Link Cat [®] , modèle PL542) | 9 - 32 V | 850mA - 225mA |
| PL240 (équipement radio télématique basé sur le cellulaire marquée Product Link Cat [®] , modèle PL240) | 9 - 32 V | 250mA - 200mA |
| PL241 (équipement radio télématique basé sur le cellulaire marquée Product Link Cat [®] , modèle PL241) | 9 - 32 V | 1,5A - 400mA |
| PL141 (capteurs de localisation cellulaires marquée Caterpillar modèle PL141) | 3,6 V (batterie interne) | 2A |
| PL131 (capteurs de localisation par satellite marquée Caterpillar modèle PL131) | 3,6 V (batterie interne) | 2A |
| PL161 (émetteur Bluetooth marquée Cat [®] , modèle PL161) | 3,6 V (batterie interne) | 32 mA |

Consulter le concessionnaire Cat pour toute question.

Des informations relatives à l'installation initiale du dispositif de communication Caterpillar Product Link sont disponibles dans Instruction spéciale, REHS7339, Instruction spéciale, REHS8850, Instruction spéciale, REHS9111, Instruction spéciale, SEHS0377, Instruction spéciale, REHS9757 et Instruction spéciale, M0077632.

Des informations sur le fonctionnement, la configuration, le dépiage des pannes du dispositif de communication Caterpillar Product Link sont disponibles dans Fonctionnement des systèmes, Dépiage des pannes, Essais et réglages, UENR3697, Fonctionnement des systèmes, Dépiage des pannes, Essais et réglages, UENR5823, Fonctionnement des systèmes, Dépiage des pannes, Essais et réglages, UENR5824, Fonctionnement des systèmes, Dépiage des pannes, Essais et réglages, M0070044, et Fonctionnement des systèmes, Dépiage des pannes, Essais et réglages, UENR6983.

Index

A

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| Aperçu du système..... | 33 |
| Transmissions de données..... | 33 |
| Utilisation sur un chantier d'abattage pour radios Product Link | 33 |
| Avant-propos | 4 |
| Documentation | 4 |
| Entretien | 4 |
| Sécurité..... | 4 |
| Utilisation | 4 |

C

| | |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Chapitre Utilisation | 33 |
| Conformité réglementaire..... | 8 |
| Avis aux utilisateurs de l'UE | 22 |
| Avis relatif aux ondes radio - PL241 | 16 |
| Avis relatif aux ondes radio - PL641 | 10 |
| Avis relatifs aux ondes radio PL131 | 20 |
| Avis relatifs aux ondes radio PL141 | 18 |
| Avis relatifs aux ondes radio PL161 | 21 |
| Avis relatifs aux ondes radio PL240 | 15 |
| Avis relatifs aux ondes radio PL542 | 12 |
| Avis relatifs aux ondes radio pour le PL631 / PL631V2 | 9 |
| Marquages de certification PL161 | 22 |
| Marquages de certification PLE601 | 22 |
| PLE602 Marquages d'homologation | 23 |
| PLE602P Marquages d'homologation..... | 23 |

D

| | |
|-------------------------------------------|----|
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL141) . | 25 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL161) . | 26 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL240) . | 27 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL241) . | 28 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL542) . | 29 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL631) . | 30 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL631V2) | 31 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (PL641) . | 32 |

G

| | |
|--------------------|---|
| Généralités | 6 |
| Avant-propos | 7 |
| Introduction | 7 |

I

| | |
|------------------------------------------------------|---|
| Identification produit | 8 |
| Informations importantes sur la sécurité | 2 |
| Informations produit | 8 |
| Informations sur la fabrication..... | 8 |
| Actions en cas de défaillances techniques.... | 8 |
| Date de fabrication..... | 8 |
| Product Information (Informations produit).... | 8 |
| Terme et conditions de stockage et de transport..... | 8 |

S

| | |
|----------------------------------|---|
| Sécurité | 5 |
| Symboles et mises en garde | 5 |
| Autres autocollants | 6 |
| Mises en garde | 5 |

T

| | |
|--------------------------|---|
| Table des matières | 3 |
|--------------------------|---|

U

| | |
|------------------|----|
| Utilisation..... | 33 |
|------------------|----|

Informations produit et concessionnaire

Nota: Voir l'emplacement de la plaque signalétique du produit au chapitre "Informations produit" du guide d'utilisation et d'entretien.

Date de livraison: _____

Informations produit

Modèle: _____

Numéro d'identification produit: _____

Numéro de série du moteur: _____

Numéro de série de la boîte de vitesses: _____

Numéro de série de l'alternateur: _____

Numéros de série d'équipement: _____

Informations sur l'équipement: _____

Numéro matériel client: _____

Numéro matériel concessionnaire: _____

Informations concessionnaire

Nom: _____ Agence: _____

Adresse: _____

Contact concessionnaire

Numéro de téléphone

Heures

Ventes: _____

Pièces: _____

Service: _____



SFBU8832
©2019 Caterpillar
Tous droits réservés

CAT, CATERPILLAR, leurs logos respectifs, la couleur "Caterpillar Yellow" et l'habillage commercial Power Edge, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.